

Remboursement assurance accident Gabriel de la Forest d'Armaillé n° 16514999



Côme et Marie-Alix d'Armaillé <cdarmaille@yahoo.fr>
À Evelyne SIEFFERT

↳ Répondre ↳ Répondre à tous → Transférer ...

jeu. 25/07/2024 10:39

Vous avez transféré ce message le 25/07/2024 11:04.
Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.



Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de cdarmaille@yahoo.fr. Découvrez pourquoi cela est important

Madame,

Suite à l'accident de notre fils Gabriel la semaine dernière, je vous transmets les justificatifs des frais (non médicaux qui eux sont pris en charge par votre assureur Générali) qui sont restés à notre charge après l'accident de Gabriel, à savoir :

- le séjour de 3 semaines à Dublin avec EF éducation que Gabriel devait faire 3 jours après son accident : coût 2615 € - 1965 (remboursé par EF) = **650 € (à charge)**
- le billet d'avion Paris / Dublin AR : **290,64 € (non remboursable)**
- les frais de déplacement Paris / urgences de l'hôpital St Gaudens (31) : avion + taxi + train +déjeuner = **380,57 €**. A noter que Europe assistance qui a effectué le rapatriement n'a pas voulu prendre en charge ce coût même si un majeur devait être présent lors du rapatriement de Gabriel (mineur).
- les vacances que nous avons réservé en famille: 3607,35 € - 2512.95 (remboursé) = 1094,40 € (**en stand by dans l'attente** car j'attends que MON assurance rembourse le reliquat : a priori ce serait ok).

Je vous remercie de me tenir informé de la prise en compte par la FSE (Responsabilité civile ou autre) du remboursement de ces frais collatéraux pour lesquels nous sommes victimes.

En vous remerciant pour votre retour,

Bien cordialement

Côme et Marie-Alix d'Armaillé